



VANUATU

Renforcer la résistance vis-à-vis du changement climatique et des risques naturels

FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Financement du Fonds pour les PMA	USD 3 000 000
Cofinancement	USD 3 210 000
Achèvement du PANA	Décembre 2007
Inscription au programme de travail du Fonds pour les PMA	Novembre 2008
Date d'agrément du DG	Novembre 2009
Dates de début et de fin d'exécution	Février 2010–décembre 2014
Entité d'exécution du FEM	Banque mondiale
Autre partenaire	Service météorologique de Vanuatu

Vanuatu compte quelque 80 îles totalisant une superficie de 12 336 km² répartie sur 1 300 km du nord au sud, dans l'océan Pacifique Ouest. Le pays se situe dans le « cercle de feu » et la « ceinture cyclonique » du Pacifique. Ses caractéristiques archipélagiques couplées à des capacités financières et techniques limitées le rendent extrêmement vulnérable à différents risques naturels. Depuis 1939, Vanuatu a subi 124 typhons, dont 45 charriant des vents de force cyclonique. Ces phénomènes climatiques extrêmes surviennent habituellement pendant les mois les plus chauds, entre novembre et avril. Cependant, les ouragans Rita (mai 1991) et Gina (juin 2002) se sont produits hors saison.

Vanuatu est également touché par les cycles d'El Niño et de La Niña entraînant, pour l'un, une altération des régimes pluviométriques qui, associée à l'élévation des températures moyennes, provoque la sécheresse et, pour l'autre, un surcroît de précipitations. Selon l'Indice de vulnérabilité élaboré par le Commonwealth, Vanuatu se classe comme la nation la plus menacée parmi les 111 États répertoriés. Les modèles de scénario du changement climatique et les tendances antérieures en la matière suggèrent des conditions plus chaudes et plus sèches à venir sur la plus grande partie de Vanuatu, bien que certaines zones du pays puissent recevoir des précipitations plus abondantes du fait de la fréquence accrue des dépressions et tempêtes tropicales qui se développeront vraisemblablement autour des îles. De même, les cyclones gagneront probablement en intensité et en fréquence. Des conditions du type d'El Niño, afférentes aux saisons sèches prolongées, pourraient devenir plus habituelles.

Plusieurs facteurs socioéconomiques viennent accentuer la vulnérabilité du pays. Le tissu économique, englobant un important secteur agricole vivrier et un secteur monétarisé modeste, est restreint. Quelque 65 % du PIB est issu de la petite agriculture, le reste provenant de la pêche, des services financiers extraterritoriaux et du tourisme, en passe de devenir le secteur attirant le plus de devises étrangères. Le marché national pour les produits agricoles est limité. Environ 80 % de la population vit dans les campagnes et dépend de l'agriculture, quoique la productivité soit assez faible.

L'évolution du climat affectera probablement l'ensemble des secteurs, particulièrement ceux de l'agriculture, de l'eau, des ressources côtières et marines, de l'infrastructure et du tourisme. L'agriculture, entièrement pluviale, est sensible aux variations de la répartition pluviométrique. Des pluies intenses et prolongées pourraient endommager les semis, accentuer le phénomène de ruissellement et l'érosion du sol, et favoriser des conditions propices aux parasites et aux maladies. En présence de températures élevées, la sécheresse pourrait accroître la contrainte thermique s'exerçant sur les plantes. L'élévation attendue des températures superficielles de l'océan et l'acidification accrue de ce milieu pèseront sans doute sur la chaîne alimentaire marine, notamment les systèmes coralliens et d'autres organismes calcifiés tels que les planctons. Les sources de revenus liées à ces chaînes alimentaires marines seront perturbées. L'incidence des maladies vectorielles, comme le paludisme et la fièvre dengue, et hydriques, comme la dysenterie et la diarrhée, va probablement augmenter, suivant une répartition différente.



Activités prévues et résultats attendus

Le niveau de sensibilisation envers les risques décrits ci-dessus est élevé parmi les protagonistes clés de Vanuatu, seul État insulaire du Pacifique à avoir réalisé à la fois un Programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique (PANA) et un Programme d'action national pour la réduction des risques de catastrophes. Mettant à profit ces deux programmes d'action nationaux, un récent exercice d'inventaire réalisé par le *Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de relèvement* (GFDRR) a également établi la pertinence des liens entre l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes pour les îles du Pacifique. Par ailleurs, le Gouvernement vanuatuan s'est engagé à poursuivre le Cadre d'action de Hyogo pour intégrer la gestion de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes. La fusion du Comité consultatif national sur le changement climatique et du Comité national de gestion des catastrophes est également prévue. Le projet développé par le Fonds pour les PMA en faveur de Vanuatu est conçu pour être en adéquation avec les stratégies mentionnées ci-dessus et pour :

- prendre en considération les principaux risques d'ordre climatique ou météorologique auxquels est exposé Vanuatu ;
- se consacrer aux priorités immédiates déjà identifiées via les deux Programmes d'action nationaux et d'autres processus de consultation, tels que l'inventaire du GFDRR ;
- soutenir les priorités de développement durable du pays ;
- tenir compte des capacités existantes et potentielles pour la mise en œuvre ;
- et e) augmenter les chances de réussite.

L'objectif sous-tendant ce projet cofinancé par la Commission européenne (CE) consiste à intégrer l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes d'origine climatique dans les aspects centraux de l'économie et des systèmes de gestion des ressources de Vanuatu, par le biais des composantes décrites ci-dessous.

Composante 1. Intégrer l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes aux plans national, régional et communautaire : Les activités englobent : la prise en compte, à ces trois niveaux, de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes dans les processus relatifs aux stratégies, à la planification, à la fiscalité et aux budgets ; des efforts ultérieurs de sensibilisation et d'éducation pour développer les liens entre les différents niveaux (national, régional et communautaire) de gouvernance en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes ; une intégration accrue de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes au niveau institutionnel ; l'amélioration des dispositions organisationnelles.

Composante 2. Renforcer les capacités en matière d'analyse des données, de mappage, et d'évaluation de la vulnérabilité : Les activités principales portent notamment sur : le renforcement et l'exploitation des capacités pour la capture et l'analyse de données géophysiques, hydrologiques et climatiques ; la cartographie des risques ; la réalisation et la diffusion de prévisions climatiques ; les évaluations de vulnérabilité.

Composante 3. Mettre en œuvre des mesures de résistance aux chocs climatiques dans les secteurs ciblés : La liste indicative

d'actions prend en compte de manière appropriée l'extrême diversité écologique qui caractérise les petites îles, du sommet des montagnes jusqu'aux récifs : établissement d'un lien avec les sources de revenus menacées des communautés vulnérables, extrapolation des pratiques probantes sur une plus grande échelle et mise en exergue de l'importance de ces questions pour l'économie et pour les chances de réussite. Ces activités s'emploient, entre autre, à : améliorer la résistance des bassins versants grâce à la gestion intégrée des ressources ; accroître la capacité d'adaptation des communautés côtières, en particulier du point de vue de l'approvisionnement en eau salubre ; renforcer les capacités afin d'intégrer la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique dans les politiques, plans et réglementations en matière d'utilisation des sols, à l'appui du ministère des Terres ; développer la gestion des risques climatiques et des risques de catastrophes dans le secteur touristique, en préparant des profils de risque pour différentes installations touristiques implantées dans des zones vulnérables ; élaborer des lignes directrices pour le développement futur d'infrastructures et d'équipements dans le secteur touristique, comme la désignation de zones de développement touristique ainsi que de normes et règlements de construction ; montrer les avantages de la réduction des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique par le biais d'activités ciblées.

Les activités sectorielles sont appuyées par des interventions transversales issues des composantes 1 et 2. Des sites spécifiques sont soigneusement sélectionnés pour la mise en œuvre, en fonction des profils de risque, dans la perspective d'un passage à l'échelle supérieure et de la transposition vers d'autres parties du pays dans le cadre d'un programme ultérieur.

Synergies et coordination

Plusieurs activités de ce projet sont étroitement liées à une initiative recevant le soutien de la Commission européenne (CE) pour promouvoir une meilleure résistance du secteur agricole aux chocs climatiques. Le projet proposé est inclus dans le programme régional du FEM Alliance du Pacifique pour la durabilité. Vanuatu exécute actuellement plusieurs projets visant à réduire sa vulnérabilité au changement climatique, tout en contribuant à ses objectifs plus généraux de développement durable. Le projet du Fonds pour les PMA est réalisé en étroite coordination avec ces activités, afin d'optimiser les synergies et d'éviter les chevauchements. Parmi ces initiatives figurent : le Système mondial d'observation climatique des îles du Pacifique ; la promotion des énergies renouvelables via la mise en œuvre du Plan directeur de l'électrification rurale ; la promotion du programme Efficacité énergétique des énergies renouvelables et réduction des gaz à effet de serre ; le Projet de promotion des énergies renouvelables dans les pays insulaires océaniques ; le Plan national de mise en œuvre pour les polluants organiques persistants ; le Programme d'action stratégique de Vanuatu pour les eaux internationales ; la réduction des risques de catastrophes et la gestion des catastrophes par le Centre national de gestion des catastrophes naturelles (NDMO), avec un Plan national de gestion des catastrophes afférent. Enfin, le présent projet fait l'objet d'une coordination particulièrement étroite avec le projet régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-FEM Renforcer la résistance au changement climatique dans le cadre de l'Alliance du Pacifique pour la durabilité créée par le FEM.

Pour tout renseignement

Fonds pour l'environnement mondial
1818 H Street NW
Washington DC 20433, États-Unis

Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240

Août 2009
www.theGEF.org